



**Communiqué de presse
19 décembre 2018**

**Les deux temps forts du conseil municipal du 18 décembre 2018:
orientations budgétaires pour 2019
et validation du projet de salle de spectacles et de convivialité pour les Chamoniards**

Le conseil municipal qui s'est tenu à Chamonix mardi 18 décembre a été principalement consacré à la présentation des orientations budgétaires pour 2019 et à la validation du projet de salle de spectacles et de convivialité pour les Chamoniards.

Document d'orientation budgétaire réglementaire présenté par Yvonick PLAUD, adjoint aux finances.

Les principales orientations, qui devront être confirmées lors de la présentation du budget primitif qui est prévue le 8 février 2019, sont les suivantes:

- Une stabilité de la fiscalité locale confirmée malgré une pression sur les ressources toujours aussi forte : Pas d'augmentation d'impôt, pour la troisième année consécutive.
- Une maîtrise des charges de fonctionnement
- Une politique soutenue de désendettement (- 34 % depuis 2012 !)
- Une épargne forte restaurée permettant d'augmenter nos capacités d'investissement et de réaliser des équipements et de financer des dispositifs au service des habitants notamment

dans les domaines du logement, de la mobilité, des services à la personne, de la culture et de l'environnement.

- Une stabilité des subventions aux associations.
- Une politique sociale progressiste avec des aides substantielles aux foyers les plus modestes

Validation du projet de salle de spectacles et de convivialité.

Les élus ont approuvé à l'unanimité le lancement d'un programme pour l'aménagement d'une salle de spectacles et de convivialité dans les voûtes I et J désormais libres suite au déménagement de la crèche et à l'abandon du projet de déplacement du cinéma, celui-ci devant très probablement rester en son lieu actuel.

Cet équipement sera polyvalent et permettra des usages multiples répondant à la richesse des activités de notre territoire :

- Une salle de spectacles avec une scène de 110 m² repliable, avec des gradins amovibles permettant d'accueillir 500 personnes debout ou 300 assises, un arrière-scène, des loges et des lieux de stockage.
- Un hall d'accueil avec un bar et un espace de réchauffage.
- Une salle des fêtes permettant d'accueillir les manifestations organisées par la commune, par ses partenaires et par des associations
- Une salle de convivialité permettant l'organisation de repas jusqu'à 250 personnes

Le programme d'un montant de 4,4 M€ (dont 3M de provision d'assurance suite à l'incendie de la salle Michel Croz) prévoit également la rénovation thermique et énergétique des voûtes. Livraison programmée en 2020.